



# La Caisse des Ecoles du 7ème arrondissement organise pour les enfants scolarisés ou habitant le 7ème arrondissement, un séjour pour le printemps 2023

## I – CENTRE DU GUE DE FRISE à Arquian (Bourgogne)



- Enfants de 4 à 16 ans
- Séjour du 23 au 29 avril 2023
- 7 jours
- Voyage en train

### Hébergement :

Le Centre est situé en pleine nature, au cœur de la Puisaye nivernaise, petite région de Bourgogne à 170 km de Paris. La structure est plongée au milieu de 55 hectares de prés et de bois. La situation en pleine campagne, les infrastructures nombreuses et complètes, l'encadrement technique de qualité assurent à vos enfants de passer des séjours agréables dans le respect de toutes les normes de sécurité. Chambres de 4 à 10 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. Un animateur BAFA responsable de chaque chambre.

### Activités :

- 3 h d'activités équestres (100 poneys /chevaux) et ateliers
- Tennis 1h par jour en cours collectif (cours couvert ou extérieur)
- Ateliers baignade : piscine couverte et chauffée
- Ateliers sportifs : football, handball, volleyball, basket, golf, badminton, pétanque, babyfoot, ping-pong
- VTC : 30 toutes tailles avec casques



**TARIFS :** Des réductions s'appliquent aux séjours en fonction du quotient familial.

T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10
140.00€	210.00	273.00€	329.00€	364.00€	399.00€	434.00€	469.00€	504.00€	546.00€

### Modalités d'inscription

Les inscriptions débuteront **le mercredi 22 mars 2023** au Secrétariat de la Caisse des Ecoles du 7ème Arrondissement : 116 rue de Grenelle, métro Varenne ou Solférino, (Tél. : 01.45.51.35.99), **le lundi, mercredi, et jeudi de 8h30 à 16 h 30.**

### Pièces obligatoires à fournir lors de l'inscription :

Carnet de santé de l'enfant à jour + 2 photos d'identité + 1 timbre + attestation de sécurité sociale + carte de mutuelle + assurance périscolaire + certificat médical d'aptitude aux sports et de non contagion.

Acompte de 50% du prix du séjour : (le solde est à régler 15 jours avant le départ).

**En cas d'annulation juste avant le départ, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur production d'un avis médical, envoyé dans les 8 jours qui suivent la date du départ, 60€ de frais de dossier dans tous les cas seront retenus du remboursement.**